

BONJOUR !

L'équipe du SNUI Elèves (bureau 212) vous souhaite à tous, (Contrôleurs Stagiaires, Inspecteurs Elèves, Chargés d'enseignement, Administratifs, Personnels et Organisations Syndicales) une très bonne scolarité.

Nous faisons ce petit journal pour vous informer, vous détendre et vous permettre de vous exprimer.

Beaucoup connaissent déjà le SNUI, d'autres découvrent la DGI (... et la fiscalité,... et la comptabilité,... et l'administration), mais chacun «doit acquérir les connaissances nécessaires à l'exercice de ses futures missions» pour vivre au mieux sa carrière et sa vie.

Une rubrique «externe» à la vie de l'école, une rubrique «interne» sur notre «tronc commun», un peu d'humeur, un peu d'humour et des infos, voilà ce que vous propose ce V.ENI.N.

Si vous souhaitez des infos, une aide, ou bien proposer un commentaire, une info, pensez au SNUI,... vous serez toujours les bienvenus.

A TOUT DE SUITE...

**FUSION GLOBALE DGI-DGCP
AGIR SANS ATTENDRE**

**LE 18 OCTOBRE
TOUS EN GREVE NATIONALE**

Sans Venin...

... pas d'antidote.

snui.fr : Plus d'analyses, plus d'infos, plus d'actions

soyez sérieux, détendez vous

Comptabilité non commerciale

TEST

M. François F. « est à la tête d'un pays en état de faillite (...sur le plan financier). »
(plusieurs réponses possibles)

- M F. n'est pas à la tête d'un pays
- Il fait un travail « remarquable »
- Son passif n'a pas de crédit

(Pour vous aider, Art 2 : un pays n'est pas une entreprise)

TVA / ISF / finances publiques

TEST
IMPOSSIBLE

(on prendra une TVA indirecte et proportionnelle et un ISF direct et progressif)
M. Nicolas S. déduit 15 Milliards d'€ dans un paquet fiscal, souhaite une TVA à 25% et collecte 300 Millions sur la « cession » de Fonctionnaires.

Expliquez, le déficit public, la rigueur et la croissance...

FDP

TEST

M Eric W. et Mme Christine L., vivent sous le même toit (PACS conclu en 2007, rupture attendue en 2008). Ayant 180.000 agents à charge, peuvent-ils bénéficier d'une part bien que leurs agents ne souhaitent pas être rattachés, d'une autre part pour invalidité (...des réformes) ?

(art 180 : les politiques libérales ne bénéficient d'aucune exonération)

Missions / Organisation des Ministères

A
revoir

La fusion globale de la DGI et de la DGCP vient d'être annoncée par le Ministre. Sachant que les 2 administrations effectuent des missions différentes, ont une organisation différente et des modes de gestion des agents différentes, quelle proposition est vraie ?

- La justice fiscale s'améliorera
- La fraude fiscale diminuera
- Les agents seront au cœur des préoccupations des ministres
- Une loi portera le nom des ministres

(Art 1 : rien ne peut se faire sans les agents et contre l'intérêt des citoyens)

Pouvoir d'achat

A
corriger

La revalorisation de l'indemnité mensuelle de technicité (IMT) au titre de 2007 sera mise en œuvre sur la paye de novembre avec effet au 1er février. Le montant brut est relevé de 0.8%, mais le montant net mensuel baissera de 48.31€ à 48.11€ (le dispositif technique de gestion prévoit une augmentation annuelle du prélèvement pour pension jusqu'en 2009).

Malgré votre travail « remarquable », vous risquez de gagner moins si vous travaillez plus. Cette usine à gaz a demandé beaucoup de travail à beaucoup d'énarques, sans doute.

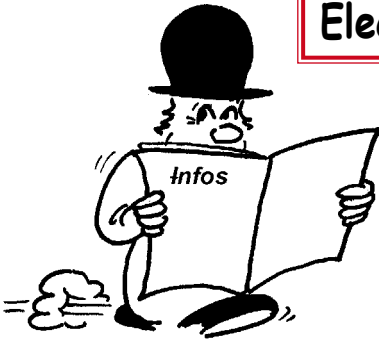
SOS Service Public

Si vous êtes grévistes le 18 octobre :

- vous refuserez le choix de la fusion globale
- vous résisterez à la politique du pire
- vous défendrez un service public fiscal et foncier de qualité

(Article humain : la résistance ne se décrète pas, elle s'organise)

Annales 1989, 1995 et 2000
(Code Mouvement Social)



RECLASSEMENT DES INSPECTEURS ELEVES

Cela fait un certain temps que le SNUI « harcèle » la Direction Générale afin que celle-ci annonce enfin le lancement du processus de reclassement des IE conformément au décret en vigueur. A l'occasion d'un Groupe de Travail (GT), le 17 septembre dernier, le bureau H1 nous avait promis la diffusion d'une notice explicative.

Ce n'est seulement que le mercredi 10 octobre que la note de la DG vient de nous être communiquée.

Il était temps... et nous pouvons enfin vous annoncer que, grâce à notre pression, votre reclassement selon le nouveau décret est applicable rétroactivement dès le 1/09/2007.

Recours contre l'absence de prise en compte des bonifications

Décidément, 2007/2008 sera une année riche en terme de « gestion des agents ». En effet, le 9 juillet dernier, le Conseil d'Etat a donné raison au SNUI sur son recours contre la notation. Il en découle que tous les agents qui se trouvaient dans des échelons à durée fixe (principalement les 5 premiers échelons des grades de contrôleur et d'agent administratif) qui ont obtenu une majoration de 0,02 ou de 0,06 point, sont fondés à demander l'application des réductions (1 mois, 3mois) correspondante et de bénéficier, pour certains, d'une révision de carrière. Des modèles de recours seront prochainement adressés à tous les correspondants de groupe.

REFORME DU CONCOURS D'INSPECTEUR

C'est bien dans un an que la nouvelle formule du concours d'inspecteur entrera en vigueur (session 2008). Un tract détaillé du SNUI sera prochainement diffusé sur ce sujet. Bon courage à tous les candidats de la session 2007 !

Stage de découverte des IE

Le 11 juillet dernier, lors d'un GT « ForPro », les organisations syndicales avaient demandé la possibilité pour les stagiaires d'origine interne, de suivre cette période d'alternance dans des directions et des services spécialisés du contrôle fiscal. Le sous-directeur des ressources avait alors décidé qu'il fallait accorder cette possibilité à tous les stagiaires qui le désiraient, internes ou externes. Le SNUI demandera prochainement à l'administration un bilan sur la mise en œuvre de cette nouveauté. Dans l'immédiat, merci de nous indiquer si, le cas échéant, vous avez pu bénéficier de cette mesure, et si le stage de découverte s'est bien déroulé (ecoles@snui.fr).

Premières affectations des CS et des IE priorité pour rapprochement

Contrôleurs Stagiaires

L'an dernier, sans la moindre concertation, la Direction Générale avait modifié les règles de rapprochement des contrôleurs stagiaires, en limitant cette priorité aux seules directions où subsistaient des vacances après le mouvement des titulaires. Pour le prochain mouvement, la DG proposait de revenir à la situation ancienne mais en imposant toutefois aux stagiaires concernés de faire figurer en tête de leur demande tous les vœux pour la direction sur laquelle ils souhaitent le rapprochement. Tout ça pour quoi ? Uniquement dans le but d'éviter, situation plus que marginale, qu'un CS pour lequel une possibilité de rapprochement a été réservée sur une direction X, et qui aurait demandé avant le vœu de rapprochement une résidence sur la direction limitrophe (qui l'arrangerait car plus proche de chez lui), obtienne cette dernière et laisse vacant le poste réservé.

Les représentants du SNUI ont finalement fait infléchir la position de l'administration, qui est prête à reconsidérer cette situation. Si, après expertise, le nombre de cas de ce genre est véritablement faible, la règle en vigueur avant 2007 sera rétablie.

Inspecteurs Elèves

En ce qui concerne les IE, la DGI projette de raccourcir le délai de séjour des stagiaires qui obtiennent un rapprochement dans le cadre du mouvement général de mutations de l'année qui suit la première affectation. Mais ne crions pas victoire tout de suite, cela ne concerne que les IE en rapprochement, et si la DG concède une avancée de ce type, c'est qu'elle envisage d'autres mesures aux effets néfastes dont, par exemple le « stage probatoire » (voir plus bas). Cependant, certains d'entre vous pourront dès le mois de décembre 2008 solliciter un rapprochement de conjoints, dans le cadre du mouvement 2009. Suite au Groupe d'Etude du 9 octobre, dans le cas où ils obtiendront ce rapprochement, et seulement dans ce cas, ils pourront rejoindre leur nouvelle affectation dès le mois de septembre 2009.

Ils s'agissait là clairement d'une avancée (précédemment, la DG imposait un différé d'installation de 6 mois, jusqu'au mois de mars suivant).

Mais pour le SNUI ce n'est pas encore suffisant. Cette mesure ne bénéficie qu'aux seuls inspecteurs qui bénéficient du rapprochement.

Pour les autres, le délai de séjour est inchangé et ne prendra réellement fin (en ce qui concerne votre promo) qu'au 01/09/2010 (concours national) ou au 01/09/2014 (concours RIF). Pour le SNUI, la revendication de la prise en compte des 6 mois de SPM dans le délai de séjour reste plus que jamais d'actualité.

Modularité des formations initiales

Trop longue, la formation initiale des inspecteurs ? C'est ce que pensait Thierry Breton en 2006, du moins dans le cas d'un IE qui a suivi la formation initiale des contrôleurs dans les deux ans qui précédaient. Le 16 octobre prochain, un GT « ForPro » abordera la question de la modularité de la formation initiale des A (en bref, la volonté de la Centrale est de retarder l'arrivée des internes ayant suivi la formation de CS récemment). Il sera aussi question du stage pratique probatoire pour les IE... !

En clair ; l'administration aimerait qu'après le concours (très sélectif), et la scolarité (très ardue), le Stage Premier Métier fasse l'objet d'une évaluation qui, si elle n'était pas positive, pourrait aboutir à la non-titularisation ! Pour le SNUI, c'est évidemment intolérable. Le contrôle des connaissances ainsi que la formation aux langues en formation initiale seront également abordés dans ce GT qui va certainement prendre des allures de marathon.



L'équipe du SNUI Elèves est à votre disposition

BUREAU DE SECTION

Secrétaire :

Emmanuelle CATHELINAUD (CS 23)

Secrétaires adjoints :

Rémy BULTINGAIRE (IE 15)

Frédéric BARROIS (CS 20)

Nicolas PRADIER (IE 18)

Trésorière :

Myriam GOBEROT (CS 22)

Trésorière adjointe:

Sandrine LEGROS (IE 19)

Membres du Bureau :

Caroline LE ROUX (IE 15)

Jérôme SERET (CS 21)

Cécile GUERIN (IE 13)

Carine LEGENDRE (CS 16)

Flavien CHIRON (IE 14)

Renée BOURCE (IE 18)

CORRESPONDANTS

CONTROLEURS

Gr 16 Julie COIFFARD - Carine LEGENDRE

Gr 17 Naima NANCY - Béatrice CHOTIN

Gr 18 Alice MBAYE

Gr 19 Sylvain SOCHARD

Gr 20 Frédéric BARROIS

Gr 21 Eliane TANIC - Jérôme SERET

Gr 22 Myriam GOBEROT

Gr 23 Emmanuelle CATHELINAUD

Gr 24 Pascal BLOUIN-BERLAND - Karim LAIR
Florent DUPIN

INSPECTEURS

Gr 13 Gaëlle DESLANDES - Cécile GUERIN

Gr 14 Flavien CHIRON

Gr 15 Caroline LE ROUX- Rémy BULTINGAIRE

Gr 16 Sébastien MODART- Michaël OUACHEM

Gr 17 Nadège MALFONDET - Sylvie DEVILLERS

Gr 18 Renée BOURCE - Nicolas PRADIER

Gr 19 Sandrine LEGROS - Sylvie ALBANHAC

Bulletin d'adhésion 2007 - 2008

Nom Marital :

Nom Patronymique :

Prénom :

Date de naissance : ___/___/___

IE (inspecteur) : 56 €uros

CS (contrôleur) : 50 €uros

(de septembre 2007 à décembre 2008)

N° DGI

Direction d'origine en 2007

**Le syndicat, c'est vous... La DGI, c'est vous aussi....
...Vous êtes le syndicat de la DGI ... Le SNUIc'est vous**